

constitution du royaume grec de Bactriane en 250 avant J.-C., et plus tard à la conquête du Penjab par Demetrios, fils d'Euthydème, qui profita de la décadence de l'empire des Mauryas pour se tailler un royaume dans l'Inde du Nord. Le Buddha se distingue du Bodhisattva en ce qu'il se montre sans bijoux dans le manteau monastique drapé jusqu'au cou, et des religieux de son ordre en ce qu'il est le seul qui ait le privilège de conserver ses cheveux.

Dans le « Couple tutélaire dans la Gaule et dans l'Inde », M. Foucher rapproche des divinités gallo-romaines l'existence de figures et même de groupes tout à fait analogues de l'Inde, par exemple des divinités populaires, des demi-dieux comme Pântchika, tour à tour gardien des trésors et dispensateur des richesses et son épouse Harîtî qui d'ogresse, mère de 500 petits lutins, devient une matrone convertie par le Buddha et chargée d'accorder aux vœux des fidèles une nombreuse progéniture : Lamie métamorphosée en Lucine ; le couple était chargé de donner satisfaction aux besoins des humains, le premier aux hommes, la seconde aux femmes. Sculpteurs gaulois, sculpteurs indiens avaient appris leur art à la même école, celle des Grecs.

Le « grand miracle » ou *mahâ-prâti-hârya* de Çravasti, l'un des dix actes dont tout parfait Buddha doit nécessairement s'acquitter avant de mourir, est le sixième article du recueil de M. Foucher, qui a profité de la découverte récente au lieu de « première prédication », à Sârnâth, dans la banlieue nord de Benarès, d'une stèle en assez bon état, remontant approximativement au v^e siècle ; elle est divisée en huit panneaux consacrés aux huit grandes scènes ; ce nouveau document apporte un utile